



**ACADÉMIE  
DE RENNES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Division des examens  
et concours

[ce.dec1@ac-rennes.fr](mailto:ce.dec1@ac-rennes.fr)

92 rue d'Antrain  
CS 24209  
35042 RENNES Cedex

RECTORAT

**BACCALAUREAT GENERAL OU  
TECHNOLOGIQUE SESSION 2021  
INSCRIPTIONS AUX EPREUVES  
DE TERMINALE**

**NOTICE D'INFORMATION  
A DESTINATION  
DES CANDIDATS INDIVIDUELS**

Les inscriptions seront ouvertes **du lundi 7 décembre 2020 au lundi 4 janvier 2021** sur le site internet de l'académie de Rennes ([www.ac-rennes.rubrique\\_examens](http://www.ac-rennes.rubrique_examens)).

**ATTENTION !** Les candidats scolarisés dans un lycée ne doivent pas utiliser la procédure ci-dessous. Les inscriptions ont lieu dans leur établissement.

Les inscriptions se font par le biais de l'application Cyclades.

Si vous disposez déjà d'un compte Cyclades, il vous suffit de vous y connecter et de procéder à votre inscription (**candidats en première l'an passé**).

Si vous ne disposez pas d'un compte Cyclades, l'inscription se déroule en 4 étapes :

1. Création d'un compte candidat
2. Activation du compte dans les 48 h en cliquant sur un lien envoyé par mél
3. Inscription à l'examen via votre compte candidat
4. Confirmation de votre inscription (document mis à disposition par la DEC dans votre espace candidat)

Vous devez obligatoirement justifier d'une adresse postale dans l'académie de Rennes.

Si vous êtes inscrit(e) au CNED en classe complète, vous devez choisir le statut CNED SCOLAIRE et joindre un certificat de scolarité du CNED à votre confirmation d'inscription. Vous devrez indiquer CNED Poitiers comme établissement d'inscription. Vous préciserez ensuite votre zone de résidence.

Si vous n'êtes pas inscrit(e) au CNED ou si vous y êtes inscrit(e) en cours à la carte, vous devez choisir le statut INDIVIDUEL.

Vous ne pourrez subir l'ensemble des épreuves (épreuves anticipées et épreuves de terminale) la même année que si vous avez au moins 20 ans au 31 décembre de l'année de passage du baccalauréat ou si vous répondez aux critères de dérogation (contacter le service du baccalauréat pour plus d'information).

En EPS, vous devez choisir deux épreuves dans la liste nationale des activités ci-dessous :

- Demi-fond
- Danse
- Tennis de table

Pour obtenir des renseignements complémentaires sur les modalités d'inscription et le passage des épreuves, vous pouvez contacter le service des baccalauréats généraux et technologiques au 02 23 21 77 77.